

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE : DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS DE STRATÉGIES TRANSVERSALES



Volume XII – Numéro 22 - Bouaké, les 09, 10 et 11 Juin 2022

Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr. Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....	1
I. ALLOCUTIONS.....	1
Allocution du Président du comité d'organisation.....	2
Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....	6
Allocution du Directeur de l'UFR-CMS.....	9
Allocution du Président de l'Université Alassane OUATTARA.....	12
Allocution du Maire de Bouaké.....	15
Allocution du Ministre de la Promotion de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la Corruption, Parrain du Colloque.....	17
Allocution du Président du Conseil Économique Social Environnemental et Culturel, Patron du colloque.....	19
Allocution de clôture du Président émérite de l'Université Alassane Ouattara, Président de la Chaire UNESCO de Bioéthique de l'UAO.....	21
Rapport de synthèse.....	24
Recommandations.....	31
II. COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....	33
« Vrai et faux pluralisme ». Les universités dans l'ordre mondial contemporain , Ernst Wolff.....	35
Notre devoir et notre foi au caractère universel de l'Université , Thiémélé L. Ramsès BOA.....	51
DEUXIÈME PARTIE : AXES DE RÉFLEXION ET ATELIERS.....	63
PREMIER AXE : GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS...65	
Mauvaise gouvernance endémique des États africains : approche synoptique des universités en déconstruction , Kobenan Maxime KOUMAN.....	67
L'essence de l'université chez Heidegger : la <i>Lehrerschaft</i> face aux défis de la <i>Führerschaft</i>, cas de l'Afrique , Pascal Dieudonné ROY-EMA.....	85
La gouvernance universitaire à l'épreuve de la discipline sur le campus au Cameroun , Saidou ABOUBAKAR.....	101
Gouvernance et financement des universités de la zone UEMOA , Kadiatou SANOGO N'DOURE	119

Fondements et typologie caractéristique de la crise de l'université en Afrique : cas de l'université gabonaise, Georges MOUSSAVOU.....	135
Projets d'école et l'autonomie des universités au Togo, Ati-Mola TCHASSAMA.....	149
La communication interne de l'UFR/LAC de l'université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso, 1. Marcel BAGARE 2. Dognon Lucien BATCHO 3. Salif ZONGO.....	165
DEUXIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET QUESTION DU GENRE.....	185
Femmes et carrières à l'épreuve de la disparité fondée sur le sexe au sein de l'université de N'Djamena, 1. Dieudonné VAÏDJIKÉ 2. Alexis NGARMBATEDJIMAL 3. François NDILBÉ MBAÏNGUEM.....	187
Genre et harcèlement sexuel en milieu universitaire : le cas des étudiantes des universités de Côte d'Ivoire, Lou Gobou Bien-aimée GOHI.....	203
TROISIÈME AXE : FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS.....	217
La dialectique de la formation et de l'emploi : l'université à l'épreuve du devenir, Akpólè Koffi Daniel YAO.....	219
Penser la crise des universités africaines comme une crise de la langue de la formation scientifique, Tohotanga COULIBALY.....	233
La philosophie de l'entrepreneuriat : une implication socio-économique de l'allégorie de la caverne chez Platon, Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ.....	247
Formation et employabilité des étudiants africains, quelle approche philosophique ?, Aikpa Benjamin DIOMAND.....	263
La question de la réforme et la révolution dans l'université en Afrique à la lumière de la pensée de Paul RICCEUR, Oi Kacou Vincent Davy KACOU.....	283
L'employabilité des diplômés en SHS au Mali : des dynamiques contradictoires aux origines de la crise de l'université, Sambou DIABY.....	299
Les universités africaines : entre professionnalisation manquée des enseignements et prolifération des instituts privés d'enseignement supérieur douteux, Théodore TEMWA.....	315

Crise de l'université camerounaise comme crise des sciences sociales : entre théorisation et professionnalisation des enseignements,	
Lydie Christiane AZAB à BOTO.....	333
De la mission nouvelle des universités africaines : pour une politique d'employabilité des jeunes,	
Miesso ABALO.....	351
Formations et risques de chômage des étudiants au Gabon : quelle représentation sociale ?,	
Parfait MIHINDOUBOUSSOUGOU.....	365
QUATRIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET CULTURE DE L'EXCELLENCE.....	383
De la promotion de l'éducation positive pour une université plus créative,	
Hyacinthe Aboa ACHI.....	385
La refondation de l'université africaine comme institution méritocratique : un impératif catégorique dans la quête de l'excellence,	
Franck KOUADIO.....	399
Culture organisationnelle et excellence à l'Institut Supérieur du Génie Électrique du Burkina Faso (ISGE-BF)	
Marcel ZERBO.....	419
Le finalisme aristotélicien : une invitation à l'excellence pour nos universités africaines,	
Arnaud-Olivier GNAHOUA.....	435
De la culture de l'excellence dans l'espace universitaire africain : réflexion à partir de la pensée de Njoh-Mouelle Ébénézer,	
Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ.....	447
Une auratisation de l'environnement académique peut-elle sauver l'université de la grisaille ?,	
Masséké OPONOU.....	463
Conditions pour un excellent enseignement à l'université,	
Niali Armand-Privat PILLAH.....	477
CINQUIÈME AXE : SYNDICALISME, POLITIQUE ET VIOLENCE À L'UNIVERSITÉ.....	497
La fin et les moyens : conséquences de l'auto-justification de la violence politique et syndicale dans les universités ivoiriennes,	
Youldé Stéphane DAHÉ.....	499
La démocratisation des libertés chez Marx : une propédeutique à la pacification de l'espace universitaire ivoirien,	
Jean-Joel BAH.....	515
Les universités ivoiriennes à l'épreuve de la violence des syndicats estudiantins,	
1. Koffi Décaird KOUADIO 2. Alice KOUAKOU.....	531

Le paradigme esthétique-éducatif aristotélicien et schillérien face à la problématique de la violence dans l'espace universitaire ivoirien, Koudou François OZOUKOU.....	545
La FESCI, ce boulet que porte l'université ivoirienne dans un élan de servitude volontaire, Bledé SAKALOU.....	557
Violences en milieux universitaires : déterminisme et normativité d'un phénomène pernicieux en Côte d'Ivoire, Tiasvi Yao Raoul AGBAVON.....	575
Les enjeux de l'art technologique dans les crises universitaires ivoiriennes à partir de la pensée de Walter BENJAMIN, Barthelemy Brou KOFFI.....	589
Violences estudiantines syndicales en Côte d'Ivoire : entre revendications légitimes et délinquance, Kouassi Marcelin AGBRA.....	605
Les relations conflictuelles entre les syndicats et l'administration gabonaise. Cas du SNEC de 1991 à 2020, 1. Lucien MANOKOU 2. Nathalie EBANETH.....	621
SIXIÈME AXE : RESPONSABILITÉS ÉTHIQUES, PÉDAGOGIQUES ET ACADEMIQUES DES UNIVERSITAIRES.....	637
Décolonisation de la pensée : exigence de qualité académique, Mafa Georges ASSEU.....	639
Du modèle anthropologique canguilheméen : une thérapie à la crise de l'université en Afrique Florence BOTTI.....	655
Le savoir ou la politique : la mission des universitaires africains en question, Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE.....	667
L'enseignement philosophique : un modèle d'étude exégétique pour une université en crise, Chantal PALÉ-KOUTOUAN.....	683
L'enseignement dialectique platonicien : un guide d'éducation pour l'excellence universitaire, Ange Allassane KONÉ.....	699
Autodétermination des peuples et censure : la fonction de l'université selon Kant, Amidou KONÉ.....	715
Éthique de la discussion et crise de l'université en Afrique, Cyrille SEMDE.....	731

SEPTIÈME AXE : INFRASTRUCTURES, TICE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE.....	745
TICE, déconstruction ou reconstruction technoscientifique de la crise des universités en Afrique subsaharienne ?, Kouadio Victorien EKPO.....	747
Le rôle de l'insuffisance des infrastructures dans la crise universitaire au Niger, Abdou KAILOU DJIBO.....	761
Problèmes de logements d'étudiants et crises académiques à l'université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo, 1. Djibril KONATÉ 2. Foussata DAGNOGO.....	783
HUITIÈME AXE : LIBERTÉS ET FRANCHISES UNIVERSITAIRES...	797
Ontologie augustinienne et résolution des crises universitaires, N'gouan Yah Pauline ANGORA épouse ASSAMOI.....	799
NEUVIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS...	811
La vocation de l'université en Afrique à la lumière du <i>Conflit des facultés d'Emmanuel Kant</i>, Éric Inespéré KOFFI.....	813
De la décadence éthico-religieuse à la déconfiture institutionnelle des universités en Afrique : une analyse prospective, Kouassi Honoré ELLA.....	829
Communication de crise et crises de fonctionnement dans les universités subsahariennes, Faloukou DOSSO.....	847
Sociétés en crise et crise de l'université en Afrique : la culture comme recours dans la perspective de Paulin HOUNTONDI, Kouamé Hyacinthe KOUAKOU.....	863
La crise des universités africaines : le péril de l'éducation parentale, Aya Anne-Marie KOUAKOU.....	879
Fondements et enjeux de la crise de l'université publique en Afrique noire : quels repères pour en sortir ?, Bilakani TONYEME.....	895
Université et culture des valeurs morales chez les étudiants au Burkina Faso, Bawala Léopold BADOLO.....	911
Universités, enseignants-chercheurs : objectifs et implications socio-politiques en Afrique, Cyrille MICKALA.....	927
Les universités dans le développement des sociétés africaines, Adjoua Marie Jeanne KONAN.....	949

Le conservatisme platonicien, un possible remède à la crise de l'université, Amed Karamoko SANOGO.....	963
Crise des universités africaines comme crise de la rationalité, Roland TECHOU.....	979
L'engagement des universitaires face aux réalités sociales chez Marcuse, Amara SALIFOU.....	995
Crise universitaire et défis éducationnels à partir de la pensée de Hobbes, Amenan Madeleine Épouse Ekra KOUASSI.....	1011
Crise universitaire : impératif éthique bergsonien de libération de l'intellect, Amani Albert NIANGUI.....	1025

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

L'EMPLOYABILITÉ DES DIPLÔMÉS EN SHS AU MALI : DES DYNAMIQUES CONTRADICTOIRES AUX ORIGINES DE LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ

Sambou DIABY

Université de Bordeaux (France)

samboudiaby23@yahoo.fr

Résumé :

Inscrit dans le champ la sociologique de l'action, cet article accorde une importance aux actions impliquant non seulement le dysfonctionnement institutionnel mais aussi mettant en cause l'efficacité externe du système de formation universitaire. Il entend articuler la crise de l'université et l'employabilité des diplômés dans des logiques et dynamiques structurelles et institutionnelles conduisant aux déséquilibres entre les offres de formations universitaires et le marché de l'emploi au Mali. L'application d'une méthodologie mixte associant questionnaires et entretiens semi-directifs montre l'existence de dynamiques contradictoires alimentées par des positionnements historico-politiques, économiques et pédagogiques qui, non seulement maintiennent les universités maliennes en situation de crise mais participent aussi à son renouvellement continu.

Mots clés : Crise universitaire, Employabilité, Formation universitaire, Insertion professionnelle, Réseau relationnel, Sociologie de l'action.

Abstract:

This article is based on the sociology of action and focuses on actions involving not only institutional dysfunction but also the external efficiency of the university training system. It intends to articulate the crisis of the university and the employability of graduates in structural and institutional logics and dynamics leading to imbalances between university training offers and the labor market in Mali. The application of a mixed methodology combining questionnaires and semi-structured interviews shows the existence of contradictory dynamics fueled by historical, political, economic, and

pedagogical positions that not only keep Malian universities in a crisis but also contribute to their continuous renewal.

Keywords : Employability, Professional insertion, Relational network, Sociology of action, University crisis, University training.

Introduction

L'abondance de la littérature scientifique sur la question de la crise de l'université en Afrique, depuis des décennies, prouve qu'elle est universelle. Définir cette crise reviendrait à s'affranchir des conceptions génériques de rupture d'une normalité ou d'une stabilité vers une désintégration systémique. La crise de l'université apparaît alors comme une situation permanente empêchant le fonctionnement optimal et entravant les dynamiques socio-politiques, économiques et pédagogiques inhérentes à une efficacité interne et externe du système de formation. Pourtant, il a été constaté depuis des décennies que les diplômés en SHS au Mali s'insèrent difficilement sur le marché du travail. Il est même d'expression courante que l'enseignement supérieur du Mali est réputé pour former des diplômés sans emploi. Cette représentation est appuyée par le rapport de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation qui décrit une situation où le taux de chômage augmente avec la diplomation (ONEF, 2017).

Ainsi, l'objet de cet article n'est pas de discuter l'efficacité externe des formations par l'insertion professionnelle mais de partir des logiques et dynamiques socio-politiques et pédagogiques pour comprendre la permanence de la crise de l'université. Les résultats de notre enquête présentés dans cet article, sont issus d'un corpus de quarante-quatre entretiens semi-directifs avec les autorités politiques, administratives, enseignants-chercheurs et étudiants réalisés entre mars 2019 et mars 2021 dans le cadre de la préparation de notre thèse de doctorat. Ces entretiens ont été complétés et articulés avec un questionnaire adressé aux bacheliers et diplômés. Nous sommes partis de l'idée selon laquelle la crise de l'université en Afrique tire sa source des crises antécédentes occasionnées par la colonisation afin d'explicitier les contextes d'émergence et les dynamiques socio-politiques et pédagogiques qui structurent l'enseignement supérieur au Mali.

Cet article s'intéresse à la crise universitaire en interrogeant plus spécifiquement son impact sur l'insertion des diplômés dans le tissu social. Il s'inscrit donc dans une perspective de compréhension du chômage à partir d'une lecture non seulement historique de l'université mais aussi les dynamiques socio-politiques et pédagogiques qui structurent et organisent les offres de formations et l'entrée sur le marché de l'emploi. Dans un premier axe, nous présentons les éléments historiques et contemporains de la crise de l'université. Dans un deuxième axe, nous montrons les difficultés rencontrées par les diplômés dans le choix des offres de formations et la place du réseau relationnel dans l'accès à l'emploi. Dans un troisième axe, nous découvrons que les dynamiques institutionnelles qui devaient faciliter l'insertion professionnelle des diplômées, constituent plutôt des écueils à cette insertion.

1. Crise de l'université en Afrique

L'analyse de la crise de l'université en Afrique ne peut avoir de sens que lorsque l'on interroge d'un côté le rapport de force qui a existé entre les locaux et les colons et de l'autre côté, le rapport aux savoirs importés de ces derniers. Cette mise en perspective conduit à situer la place de l'histoire coloniale dans la pérennisation des situations dysfonctionnelles de nos universités en Afrique.

1.1. Les antécédents à la crise de l'université

La crise semble être plus aiguë en Afrique du fait des dysfonctionnements flagrants des universités et particulièrement celles du Mali qui sont traversées par des problématiques politiques, structurelles, administratives et pédagogiques. *A priori*, la crise de l'université est bien plus ancienne que l'on peut croire en contexte africain et malien. On découvre alors quatre temps relatifs à des situations de crise scolaire et universitaire. Dans un premier temps, elle a donc existé bien avant la généralisation de l'université en Afrique à travers le rejet massif de l'école des « blancs ». C'est le temps de la colonisation. Face à la volonté d'assimilation des peuples africains par le colon, le seul mécanisme de défense des pays colonisés était alors le refoulement. Ce refoulement du point de vue freudien, s'appuyait sur l'idée d'une école qui serait

un moyen de détournement de nos cultures, de nos traditions originelles et de nos savoirs ancestraux. Comme S. Guth (1990, p. 71), pouvait l'écrire :

L'école altère toutes les identités antérieures, dévalorise certains savoirs ancestraux, nie les aspects extérieurs des identités, lie les classes traditionnelles d'initiation au calendrier scolaire. En d'autres termes, la généralisation de l'école a entraîné la société dans son mouvement, lui a imprimé son temps, son rythme, ses saisons, lui a imposé son paysage.

De fait, l'école et plus tard l'université en Afrique ont constitué les premiers véhicules de l'identification sociale. Elles devenaient ainsi, au XX^e siècle, les héritières de cette considération non seulement idéologique mais également factuelle car les dysfonctionnements institutionnels, qui y sont observés, résultent des années de relégation de l'école. Pour cause, celle-ci a d'abord été sélective, posant ainsi les bases d'une inégalité sociale construite autour d'une minorité d'élèves recrutés en son temps dans les élites antérieures à l'arrivée des colons. Ainsi pour V. Isambert-Jamati, ceux qui avaient été formés devenaient sous des formes diverses des auxiliaires de la colonisation (1980, p. 3). Cette sélection du public scolaire, avant les années 60, a conduit les États africains dans une situation de main d'œuvre déficitaire. Dans un second temps post indépendant, pour remédier à cette insuffisance, les autorités politiques d'alors ont entrepris des recrutements massifs d'écoliers. Malgré tout, elles restaient attachées à leur volonté de rompre avec le système colonial en y apportant une particularité africaine. Pour preuve, l'un des objectifs de la réforme de 1962 du Mali illustre bien cette volonté de fournir « un enseignement dont le contenu sera basé non seulement sur les valeurs spécifiquement africaines et maliennes mais aussi sur les valeurs universelles » S. Loua (2012, p. 118). Dans cette optique la crise de l'université prend une forme « identitaire » dans laquelle l'objectivité des réponses institutionnelles apportées reste douteuse. À ce propos, H. Arendt (1972, p. 225) affirmait qu'une

crise ne devient catastrophique que si nous y répondons par des idées toutes faites, c'est-à-dire par des préjugés. Non seulement, une telle attitude rend la crise plus aiguë mais encore, elle nous fait passer à côté de cette expérience de la réalité et de cette occasion de réfléchir qu'elle fournit.

Pour H. Arendt, seule l'expérience de la réalité objective fournit une occasion de réfléchir les objets dans leur singularité en vue d'y apporter des solutions

appropriées. Or, c'est peut-être d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle cette crise perdure et mute de régime politique en régime politique, de pays en pays et semble échapper à toute solution. Pourtant, à chaque fois que cela est nécessaire, des fora, des séminaires, des colloques et autres rencontres scientifiques et politiques sont organisés en vue de parvenir à des réformes, des innovations et des propositions concrètes de sortie de crise.

Dans un troisième temps, les programmes d'ajustement structurel des années 80 et 90 ont plongé les pays africains dans une sorte de récession économique et politique impactant lourdement le fonctionnement et la soutenabilité financière des actions publiques. Ainsi, ces pays ont été contraints de mettre à la retraite anticipée des fonctionnaires, de bloquer les salaires des fonctionnaires et de limiter les recrutements dans la fonction publique tout en encourageant la privatisation. Ici, la crise universitaire est d'origine économique et conduit les pays africains dans une dynamique d'affaiblissement. Situation qui, d'année en année accentue la fragilisation des fonctionnements universitaires.

Enfin, à partir des années 90, on assiste à un renouvellement des situations de crise scolaire et universitaire des pays africains majoritairement imputable à une politique de démocratisation et de privatisation des institutions scolaires universitaires. Dès lors, le constat d'une augmentation flagrante de la population scolaire contraste avec les moyens humains, matériels, didactiques, techniques et financiers limités de l'État pour un fonctionnement optimal des structures. Après avoir situé l'apport de l'histoire dans la crise de l'université en Afrique, la nécessité d'aborder les éléments contemporains semble s'imposer en vue de comprendre la pérennité de ladite crise et de son impact sur l'employabilité des diplômés.

1.2. Les éléments contemporains de la crise universitaire

La crise scolaire et universitaire dans le contexte socio-politique et pédagogique malien se traduit par des défaillances chroniques et structurelles. D. Diakité (2000, p. 13) imputait cette chronicité de la crise scolaire à six situations que sont : la non prise en compte des réalités socio-culturelles du

pays ; les revendications corporatistes ; les conséquences de l'ajustement structurel ; le laxisme étatique ; les interférences politiques et enfin la démission des parents dans leur rôle d'éducateur. Selon I. S. Traoré (2010, p. 229), « le propre de la crise scolaire est d'être le vecteur de dysfonctions et de dérapages tant au niveau administratif, pédagogique que dans l'interaction, la synergie d'action des acteurs des établissements scolaires ».

Il semblerait alors, d'après les recherches menées par des experts, qu'il y a une forme de constance dans l'appréciation faite de la crise universitaire. Pour illustrer quelques caractéristiques des dysfonctionnements de l'enseignement supérieur du Mali, le rapport 2014 de la Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement Supérieur (CNAES) a constaté, avec autres, un système d'enseignement supérieur et de recherche peu performant et inefficace ; des effectifs d'étudiants pléthoriques par rapport à l'infrastructure d'accueil et d'encadrement ; une inadaptation de l'offre de formation à la demande économique et sociale du travail ; une faible capacité de gouvernance et d'adaptation ; une insuffisance et la faible valorisation des productions scientifiques, etc.

Or, bien avant ce rapport de 2014, le Forum National sur l'Éducation de 2008 avait recommandé à l'État de prendre des mesures à l'effet de désengorger l'université. C'est ainsi que la réforme des programmes et formations du lycée fut mise en application en 2011 sans qu'une attention ne soit véritablement portée sur la question du passage du secondaire au supérieur concernant les nouveaux bacheliers. En effet, la cartographie de la répartition des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur, plus précisément en sciences économiques et de gestion laisse transparaître des défaillances. Nombreux sont les bacheliers, inscrits en classe de terminale - option sciences économiques qui, sur un effectif de 18 322 étudiants en 2018 - 2019, soit 15,3% selon le Rapport du PADES 2021 ont opté pour cette faculté. Face à cette surpopulation au sein de cette faculté, l'accueil, l'encadrement et la performance du système universitaire s'en trouvent contrariés. Lors des entretiens que nous avons réalisés entre les autorités politiques et les enseignants-chercheurs, de nombreux griefs ont été formulés contre les premiers. On notait, de façon

récurrente, des propos du genre : « on forme pour former sans réelle perspective de développement » ; « il faut changer la vision philosophique de la formation dans ce pays » ; « il y a un problème de planification globale » ; « il n'y a pas d'autorité éducative fortement installée ».

À ce sujet, il y a lieu de relever que le passage-éclair des responsables politiques à des postes stratégiques de l'enseignement supérieur est perçu pour les enquêtés comme un manque de projet d'avenir pour le Mali en termes d'éducation et de formation. Ceci n'est pas sans causer d'énormes désagréments aux acteurs sociaux et soulève des questions de gouvernance et de leadership étatiques. C'est cette situation peu reluisante qui prévaut dans l'administration et qui est dépeinte par un enquêté lors de notre entretien en mars 2019 en ces termes :

... au niveau supra on ne sait même pas ce qui se fait au niveau infra. (...) Le ministre vient et on sait qu'il est là parce qu'il a une certaine assise politique alors il vient, il fait son temps et il part. Le laps de temps qu'il passe au niveau du département il ne sait même pas les vrais problèmes de l'université, quels sont les vrais problèmes de l'éducation au Mali. Il n'a pas le temps de les gérer » (Samba Diallo, autorité administrative).

Même lorsque l'État a eu à opérer des réformes, les résultats escomptés n'ont pas suivi au regard de l'énormité des besoins exprimés. Ainsi, pour S. Loua (2017, p. 40),

l'école malienne a connu plusieurs réformes et innovations pédagogiques dans le but de l'améliorer et de l'adapter aux enjeux éducatifs nationaux et internationaux. Cependant, les efforts consentis pour ces réformes n'ont pas été couronnés de succès, en raison de l'immensité des besoins.

Outre ses aspects politico-historiques, la crise de l'université au Mali, se manifeste également sur le plan socio-pédagogique. Et c'est partant de ce constat que la question de l'employabilité se pose avec acuité.

2. L'employabilité à l'aune de l'orientation scolaire et universitaire

L'orientation scolaire et universitaire des élèves et étudiants est la première boussole qui mène à leur insertion professionnelle. Nos enquêtes ont mis à nu une zone d'ombre à éclaircir dans ce processus.

2.1. Du choix de la formation disciplinaire à l'employabilité

Il ressort des enquêtes par questionnaire et par entretien réalisées entre mars 2019 et mars 2021 que les choix d'orientation des élèves et étudiants se font généralement par les parents, par l'administration scolaire, par conviction personnelle mais aussi par accident. Hormis, le choix opéré par l'administration scolaire, tous les autres s'expliquent par le manque d'information sur l'enseignement supérieur et les formations disciplinaires. Nous avons observé l'inexistence d'un dispositif institutionnel devant accompagner les lycéens à cette étape décisive du cursus scolaire surtout qu'il s'agit de passer du système secondaire à celui tertiaire.

Or, il s'avère nécessaire que le néo-bachelier sache dans quelle formation il s'engage. Quelles sont ses chances d'insertion en fonction des choix de formation ? Que doit savoir le bachelier sur l'enseignement supérieur en termes d'informations générales sur les pratiques pédagogiques, les méthodes d'enseignement/apprentissage, les types d'évaluation ? Quelles sont les offres d'emploi que lui propose l'État ? Quelles sont ses chances d'insertion par rapport à son choix de formation ? Ce sont là autant de questions que parents, élèves et étudiants se posent sans que des réponses ne leur soient apportées. Si, trop souvent, ces questions restent posées ou ne trouvent pas de réponses, toutefois, il existe d'autres mécanismes non institutionnels qui constituent des alternatives aux insuffisances susmentionnées. Par exemple, le cercle amical en est l'illustration.

En effet, sur une question concernant les sources d'information sur l'enseignement supérieur, la famille reste la première source d'information du bachelier avec 41,9% des réponses. Elle est et reste incontournable dans les choix d'orientation. Ensuite vient le cercle amical, comme son nom l'indique, est une plate-forme d'informations non négligeable dans la construction des parcours de formation et d'insertion. 22,3% des bacheliers y reçoivent des informations sur l'enseignement supérieur. Puis les enseignants, représentant 21,3% des réponses comme source d'information sont suivis des directions d'établissement secondaire avec 5,8%. Le conseiller à l'orientation participe à l'information avec 2% contre 5% pour le voisinage et 1,7% « autres ».

Ces chiffres décrivent une société de type patrilinéaire où les décisions sont majoritairement prises par le chef de famille. En l'absence de celui-ci, l'oncle a le monopole des décisions suivi de l'ainé. Dans ce type de société, le choix de l'élève compte pour si peu. Ainsi, après s'être informé auprès des camarades de classe et en s'appuyant sur les éclairages de l'enseignant, le choix de la filière est fait par l'élève conformément aux indications et conseils recueillis à ce type de fonctionnement sociétal. Par ailleurs, si ce choix lui est « imposé » ou ne correspond pas à ses attentes, il y a de forte chance que cela impacte négativement sur les études.

À la sortie des facultés, ils étaient 40% sur un effectif de 406 répondants à être au chômage au moment de l'enquête et 49% des répondants ont avoué avoir mis au moins 3 ans avant d'obtenir un premier emploi contre 16% entre 6 mois et 12 mois. Cependant, ceux qui avaient eu un travail exerçaient à 65% dans un autre domaine d'activité en dehors de leur champ de formation. Pour 36% des diplômés, ce taux de chômage s'explique par le fait qu'il n'y avait pas de possibilité d'embauche correspondant à la formation suivie ; 16% disent que c'est parce que leur formation n'était pas complète ; 13% affirment que c'est parce que leur formation n'était pas professionnalisante ; 10% disent n'avoir pas été assez outillés pour chercher convenablement un emploi ; 9% affirment ne pas chercher activement du travail ; 7% disent ne pas développer de compétences réelles dans leur formation et 6% affirment qu'ils comptaient sur leur réseau relationnel pour accéder à un emploi ; seul 1% a répondu qu'il n'a pas été bien formé.

Ces chiffres montrent effectivement qu'il faudrait analyser le problème de l'employabilité du point de vue du marché de l'emploi et non simplement du point de vue de la formation et des choix des étudiants. Ainsi pour accéder au marché de l'emploi, la majeure partie des enquêtés témoigne de la nécessité de disposer d'un réseau relationnel qui favoriserait l'insertion professionnelle.

2.2. Réseau relationnel et accès à l'emploi

Le réseau relationnel (social, politique et/ou économique) n'est pas en marge des difficultés d'accès à un emploi au Mali. Il a été démontré que du fait de la rareté des postes à pourvoir, le népotisme soit un outil mobilisable pour

avoir un emploi. La majorité des enquêtés pense que ce phénomène de réseau relationnel est bien réel. Notre enquête auprès des 408 diplômés (répondants) en SHS révèle à 91% l'absolue nécessité d'avoir un réseau relationnel pour avoir un emploi au Mali. Et 23% des diplômés ont reconnu avoir pu obtenir leur emploi grâce à ce réseau relationnel. Pour Patrick Dembélé, étudiant en L3 Sciences de l'éducation, il n'y a pas de doute là-dessus. Il ajoute ceci :

Je dirais que c'est une réalité absolue. C'est une vérité vraiment. Parce que moi-même j'ai tenté beaucoup de concours qui n'ont pas marché. Et finalement je me suis posé la question est-ce que finalement ce n'est pas une question de sous couvert ? et j'ai eu la confirmation avec le papa d'un enfant sur un des chantiers (BTP) où j'ai l'habitude d'y travailler. (Entretien réalisé en mars 2021).

En évoquant sa situation à ce papa, Patrick Dembélé dit avoir noué une relation avec cette personne ressource qui a même aidé sa femme ainsi que son fils aîné à obtenir un concours. Cette personne a donc mis en relation Patrick Dembélé et son ami afin de répondre favorablement à sa préoccupation. Ce dernier lui aurait demandé d'apporter vingt-cinq mille francs CFA pour le motiver dans son action en ajoutant que cela valait beaucoup plus.

Même pour la police, il y a des gens qui me demandaient de payer six-cent mille, les 1 millions, les huit cent mille. Mais je me pose la question, où est-ce que je peux trouver cet argent ? Voilà, quelqu'un qui n'arrive pas à s'habiller correctement en tant qu'un bon étudiant (Patrick Dembélé, étudiant en L3 sciences de l'éducation, mars 2021).

Pour autant, il convient aux diplômés de construire ce réseau relationnel. Cette logique socioconstructiviste du réseau est relativement partagée et prise au sérieux dans le processus d'insertion des diplômés. Recourir à un réseau relationnel n'est pas une nouveauté, il a toujours été mobilisé par le passé dans les processus de recrutement au Mali. Il semble d'ailleurs que l'expression « un coup de piston vaut mieux que 100 ans d'études » soit née sous le régime militaire au Mali entre 1968 à 1991. Depuis, elle a pris d'autres formes et continue de fortifier l'accès à l'emploi car pour Salim Coulibaly, enseignant-chercheur, les études sont le plus souvent subordonnées aux relations.

Tu vas faire ton doctorat mais quelqu'un qui a juste un bac+2 peut être ton chef parce qu'il aura bénéficié d'un coup de pouce. D'ailleurs on parlera d'ascenseur, toi tu prends l'escalier avec des efforts, avec tes entretiens et autres et lui, il prend l'ascenseur et il est vite arrivé avant toi. C'est un fait, mais je ne pense pas

qu'on puisse généraliser cela. (Salim Coulibaly, enseignant-chercheur en Anthropologie, mars 2021).

Cela dit, le réseau relationnel n'est pas la seule variable d'ajustement du marché de l'emploi. Il est aussi exigé d'avoir de l'expérience pour accéder à un poste. Chose qui, d'après nos enquêtes est paradoxale du fait que les formations en SHS n'intègrent pas forcément l'obligation de stage de qualification ou de fin d'études. Le blocage se situerait donc à un niveau curriculaire où des lacunes ont été décelées dans son élaboration. Cette question curriculaire, bien que très intéressante ne sera pas l'objet de développement ici.

Cependant, on peut décrocher un emploi sans passer par un réseau relationnel quelconque. Il suffit d'avoir des compétences nécessaires et la chance de croiser des personnes qui cherchent ces compétences. Le fait de recruter sur la base de réseau relationnel ne garantit pas pour autant le maintien à ce poste ou de bénéficier d'une promotion. Il peut aussi aboutir à un licenciement si le diplômé ne démontre pas de compétences nécessaires à l'exercice de la fonction. Lors d'un entretien réalisé en mars 2021, Bamba Traoré, étudiant en master Sociologie nous disait de ne pas avoir confiance au réseau relationnel. Mais qu'il faut avoir confiance en soi. Pour lui,

Quand on s'appuie sur un réseau, le poste qu'on va occuper va être un poste fragile en quelque sorte. Ils peuvent même te mettre la pression, ils peuvent même te dicter leur loi, même en dehors des règles de la structure.

Ainsi, évoluer dans cette dynamique du « réseau » favorise ce que Giorgio Blundo, Jean-Pierre Olivier de Sardan appellent le « régime du devoir ou de la dette ». Pour G. Blundo, J-P. Olivier de Sardan (2007, p. 106),

l'investissement en sociabilité est à la fois une ressource et une contrainte permanente, activée en de multiples circonstances [...] et constitue une préoccupation incessante de la vie quotidienne, à travers les multiples obligations qu'impliquent l'entretien et la reproduction des réseaux relationnels de toutes natures.

Cette posture soutient l'idée selon laquelle la structure sociale, dans son fonctionnement, participe au renouvellement des conditions de dépendance à autrui par le biais du réseau. Elle fragilise ainsi les emplois dans leurs modes d'occupation. Ces dynamiques sont donc en partie descriptives de la situation

de crise de l'université lorsqu'on s'intéresse à la question de l'employabilité au Mali. Par ailleurs, la crise de l'université au Mali se manifeste également à travers des dynamiques institutionnelles conduisant aux impasses en matière d'accès à l'emploi.

3. Dynamiques institutionnelles et impasses de l'insertion professionnelle

Outre les logiques sociales et relationnelles dans lesquelles le diplômé a du mal à s'extirper, il existe des mesures institutionnelles qui lui obstruent l'accès à l'emploi après sa formation. En effet, il a été constaté, d'après les observations de terrain, que deux logiques de recrutement coexistent le plus souvent dans les institutions publiques qui organisent les concours d'entrée dans l'administration. Il s'agit du recrutement par méconnaissance des formations universitaires et du recrutement par ancienneté ou par confiance tacite.

3.1. Le recrutement par méconnaissance des formations universitaires

Par le système de recrutement par méconnaissance des formations universitaires nous entendons un processus d'organisation des concours de la fonction publique qui ne tiendrait pas compte des formations universitaires. Cette méconnaissance s'explique par la distance qui sépare les décideurs des acteurs administratifs et pédagogiques dans la mesure où il n'existe pas d'espace de dialogue entre les institutions. Nous avons pu observer que l'organisation des concours de la fonction publique ne prenait pas en compte la logique « compétence attendue » du marché mais plutôt obéissait à une double logique d'organisation descendante et financière ; c'est-à-dire qu'elle répondait à des besoins spécifiques de la hiérarchie et des fonds mis à disposition par le ministère de l'économie.

En effet, c'est le ministère de l'économie et des finances qui, chaque année alloue une enveloppe budgétaire pour l'organisation des examens et concours de la fonction publique. Après la centralisation des besoins par le centre national des examens et concours de la fonction publique, les agents les réorganisent en recomposant un tableau cumulatif des besoins similaires exprimés par spécialité, par niveau d'étude et par quota. C'est en fonction de ce

tableau cumulatif et surtout le volet « quota » que les agents du centre font un premier tri des corps retenus pour le concours.

Ce processus de recrutement semble être inversé d'autant plus que c'est l'enveloppe budgétaire qui structure et conditionne le processus de recrutement des agents de la fonction publique et non les besoins réels du marché de l'emploi. Ce système puise sa source dans les programmes d'ajustement structurel des années 80 au Mali. C'est une gouvernance pilotée par les finances. À en croire les propos de Pierre Porgo, recueillis en novembre 2021,

tous les concours au Mali sont organisés de cette façon, que ce soit le recrutement dans l'armée nationale, dans la gendarmerie, la garde ou la police nationale ou dans les services techniques et administratifs du pays. C'est un processus qui obéit jusque-là à la restriction budgétaire (Pierre Porgo, autorité politique chargée de recrutement).

Le système organisationnel des concours est basé sur une démarche descendante du ministère de l'économie et des finances vers le ministère de la fonction publique. Or ce fonctionnement ne répond quasiment jamais aux besoins de l'économie du marché et aux attentes des départements demandeurs de mains d'œuvre spécifiques. Il s'agit là d'abandonner cette logique descendante pour accorder une place prépondérante à une logique conjonctivo-structurelle. Le système financier ne devrait pas déterminer les actions publiques. L'institutionnalisation financière des recrutements entrave donc l'émergence et l'adaptabilité de compétences dans un marché en perpétuelle mutation. À côté de ce système de recrutement, il y a aussi le recrutement par ancienneté ou par confiance tacite.

3.2. Le recrutement par ancienneté ou par confiance tacite

Ce type de recrutement est un système qui fragilise le processus d'insertion des diplômés en accordant plus d'importance à l'expérience professionnelle au détriment de la qualification. Ce système de recrutement semble s'être institutionnalisé au regard de la loi n° 08-019 du 22 juillet 2008 portant modification de la loi n°99-046 du 28 décembre 1999 portant loi d'orientation de l'éducation au Mali. En effet, cette loi abroge l'article 60 de la loi n°99-046 du 28 décembre 1999 qui stipule que,

les fonctions de chef d'établissement, de conseiller pédagogique, d'inspecteur et de directeur de Centre d'Animation Pédagogique (CAP) sont soumises à un concours. Les modalités d'organisation de ce concours sont fixées par arrêté des ministres en charge de l'éducation.

Ce faisant, l'État donne aux réseaux relationnels une faille à exploiter à bon escient car la validation des acquis de l'expérience suffit à justifier les nominations des personnes pour occuper des postes. C'est par ce biais également que s'organisent et s'intensifient « le régime du devoir ou de la dette » (G. Blundo, J-P. Olivier de Sardan, 2007, p. 102). Cependant, des voies se lèvent pour revenir à cet article 60 même si les acteurs eux-mêmes n'ont pas conscience de l'abrogation dudit article. Face à ce fait, Ibou Sangaré dit qu'il faut qu'on change de fusil d'épaule. Il ajoute,

que les administrateurs soient recrutés non pas forcément par rapport aux expériences mais par rapport aux diplômes de base. On ne va pas demander à un pharmacien pourquoi il est pharmacien, donc on ne doit pas demander un sortant des sciences de l'éducation pourquoi il est censeur ou directeur d'école ? (Ibou Sangaré, autorité politique et universitaire).

Conclusion

L'employabilité des diplômés est un sujet qui préoccupe l'ensemble des acteurs socio-politiques et administratifs du Mali. Elle donne à voir une dimension intégrative et distributive des offres de formations universitaires pour rendre compte de leur opérationnalité sur le marché de l'emploi. Tout en restant vigilant sur la pertinence du lien de causalité entre la qualité de formation et l'insertion professionnelle, nous attirons l'attention sur des facteurs multiples qui conduisent à maintenir les universités maliennes dans une situation de crise perpétuelle et à la problématique d'employabilité des diplômés. Malgré cette vigilance, l'employabilité au sens d'insertion professionnelle en devenir constitue un indicateur commun des acteurs sociaux, politiques et économiques pour mesurer la pertinence des offres de formation universitaires. Cependant la chronicité et la variabilité des situations de crise de l'université ne facilitent pas l'appréhension des dynamiques socio-politiques et pédagogiques qui se mettent en place pour contenir ou aggraver le chômage au Mali.

L'individuation des parcours de formation et d'insertion bute contre un obstacle socioconstructiviste qui structure le fonctionnement relationnel entre les offres de formation et le marché de l'emploi. Ainsi, l'employabilité se traduit par la prise en compte des logiques et dynamiques socio-politiques et pédagogiques qui façonnent le rapport au savoir des étudiants et l'insertion professionnelle des diplômés. Loin de faciliter l'accès au marché de l'emploi, les logiques institutionnelles d'organisation des recrutements créent elles aussi des situations qui écartent de plus en plus les diplômés de ce marché en constante mutation. Des recrutements par méconnaissance aux recrutements par ancienneté, ces logiques entravent l'accès au marché du travail aux plus méritants et fragilisent ainsi la dynamique de compétence et du maintien dans le travail.

Références bibliographiques

ARENDRT Hannah, 1972, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard.

BLUNDO Giorgio, OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2007, « La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest », in Giorgio Blundo & al., *État et corruption en Afrique*, pp. 79-117.

CNAES, 2014, *Un enseignement supérieur et une recherche de qualité répondant aux besoins socio-économiques et culturels du pays et ouverts sur l'environnement régional et international*, Bamako, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

DIAKITÉ Drissa, 2000, « La crise scolaire au Mali », in *Nordic Journal of African Studies*, Vol 9 (N°3), pp. 6-28.

GUTH Suzie, 1990, « Note de synthèse, l'école en Afrique noire francophone : une appropriation institutionnelle », *Revue française de pédagogie*, pp. 71-97.

ISAMBERT-JAMATI Viviane, 1980, « Comment une école importée favoriserait-elle un développement socioéconomique autonome ? Proposition pour analyser le fonctionnement d'un système éducatif », in *CEDEJ-Égypte/Soudan*, pp. 1-6.

LOUA Seydou, 2012, *Efficacité interne de l'enseignement supérieur malien*, thèse de doctorat de Sciences de l'éducation, Université Lumière Lyon 2

LOUA Seydou, 2017, « Les grandes réformes de l'école malienne de 1962 à 2016 », in *Revue internationale de Sèvres*, pp. 34-40.

ONEF, 2017, *Enquête nationale sur l'emploi auprès des ménages en 2016*, Bamako, Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle du Mali.

PADES, 2021, *Enseignement supérieur du Mali, État des lieux en 2020*, Bamako, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

TRAORÉ Idrissa Soïba, 2010, « La crise scolaire : la fille de la crise des valeurs sociales », in *Symposium Malien sur les Sciences Appliquées (SMSA), Actes de la conférence*, pp. 256-262.